

Original



CONTRAT DE RESERVATION

Un contrat de réservation est passé entre :

L'Université de Toulouse Jean Jaurès représenté par son Président Daniel LACROIX ou son représentant

et

L'Hôtel RESIDHOME OCCITANIA

Adresse 93 AVENUE DE LOMBEZ

Code postal 31300

Commune TOULOUSE

Objet :

La nomenclature des pièces justificatives des dépenses des organismes publics soumis au Titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, prévoit que pour la prise en charge directe par l'Administration des frais d'hébergement dans le cadre d'une mission un contrat doit être signé entre l'établissement public et l'hôtel.

Durée du contrat :

Le présent contrat établit le partenariat pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est renouvelable tacitement.

Prix :

Le prix maximum pour une nuitée est de 90 € TTC comprenant le petit déjeuner et les taxes afférentes.

Les éventuelles consommations ou prestations supplémentaires, non prévues ci-dessus, ne seront pas prises en charges par l'Université.

L'hôtel adressera, à l'Université, une facture sur laquelle sera indiquée la référence du bon de commande.

Litige

La présente convention est soumise aux lois et règlements français. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution de la convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, la juridiction compétente sera saisie.

A Toulouse le, 18 AVRIL 2017

L'Hôtel RESIDHOME OCCITANIA

L'Université
de Toulouse Jean Jaurès

BON POUR ACCORD.

20/04/17

Résidence Etudes Apparthotels
Residhome Occitania

93 avenue de Lombez
31300 TOULOUSE

Tél. : 05 61 44 08 34 - Fax : 05 61 43 08 38
Siret : 488 885 732 00179 - APE 5520 Z

Le Président ou son représentant

